

SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

1 jour (7 heures)



PUBLIC :

Tout agent ou ouvrier réalisant des interventions sur chaussées ou chantier nécessitant la mise en place d'une signalisation de chantier.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr
Horaires : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

**Image d'illustration non contractuelle*

OBJECTIFS :

- Être capable de connaître et anticiper les risques liés aux interventions sur la voie publique.
- Être capable de concevoir et de mettre en place une signalisation temporaire vis-à-vis de l'occupation du domaine public.
- Être capable de concevoir et de mettre en place un balisage de chantier adapté aux travaux réalisés.

NOUVEAUTÉ 2023 :
SUPPORTS PÉDAGOGIQUES
ENRICHIS, INTERACTIFS ET INNOVANTS



CONTENU

- Statistiques des Accidents du Travail,
- Dispositions réglementaires,
- Les partenaires de la prévention et leur rôle.

• Les risques liés aux interventions sur la voie publique :

- Conséquences humaines pour les agents et les usagers,
- Conséquences pénales et économiques.

• La signalisation :

- Son rôle et sa fonction,
- Les principaux risques,
- Facteurs d'accidents.

• Les diverses signalisations :

- La signalisation des personnes,
- La signalisation des véhicules,
- Les chantiers fixes,
- Les chantiers mobiles,
- Caractéristiques des signaux et dispositifs temporaires,
- La signalisation de nuit.

• La mise en oeuvre :

- Pose et implantation de la signalisation,
- La responsabilité de chaque acteur du chantier,
- Agir et savoir agir,
- Optimisation de la sécurité,
- Protections diverses,
- Les gestes de manoeuvre et signaux sonores.

• Les protections :

- Collective et individuelle.

PROFIL DES FORMATEURS :

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise dans les domaines de la construction.
Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires,
- L'animateur s'appuie sur des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants.

